



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Question sur la situation du Yémen

Question écrite n° 4243

Texte de la question

M. Bruno Millienne alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation au Yémen, décrite par les Nations unies comme étant la pire crise humanitaire de la planète. Cette guerre oppose depuis 2014 les forces loyales au président Abd Rabbo Mansour Hadi, chassées de la capitale Sanaa, aux rebelles Houthis accusés d'être soutenus par l'Iran et qui se sont alliés à des unités militaires restées fidèles à feu l'ex-président Ali Abdallah Saleh. Selon l'OMS, le conflit a fait plus de 8 650 morts, et la population est actuellement victime d'une épidémie sans précédent de choléra et d'absence d'accès aux services médicaux. Plus de 11 millions d'enfants yéménites ont besoin d'assistance humanitaire en raison de la guerre. Il voudrait savoir quel rôle politique la France peut jouer dans la résolution de ce conflit ; et en attendant cela, connaître les moyens engagés par la France pour résoudre la crise humanitaire dramatique que traverse ce pays.

Texte de la réponse

La France est extrêmement préoccupée par la situation que traverse le Yémen. Le Yémen est l'un des quatre pays classés en situation de pré-famine par les Nations unies : 24 millions de personnes, soit près de 80 % de la population, ont besoin d'une aide humanitaire, parmi lesquels 9,6 millions souffrent de malnutrition sévère. Face à cette situation, en 2018 la France a alloué au Yémen 8,65 millions d'euros d'aide humanitaire et à la stabilisation, orientée vers les secteurs identifiés comme étant prioritaires : lutte contre la malnutrition, prévention et traitement du choléra, soutien aux droits de l'Homme. Au titre de l'aide alimentaire programmée, la France entend intensifier son effort en augmentant sa contribution de 2,3 millions d'euros en 2018 à plus de 3 millions en 2019. Cependant, la solution au conflit ne saurait être que politique. C'est pourquoi la France appelle à la cessation des hostilités. Dans cette crise où elle parle à l'ensemble des acteurs, qu'il s'agisse des parties yéménites, des pays de la coalition arabe ou de l'Iran, elle mobilise toutes ses capacités en soutien au processus de médiation mené par l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies, dont les efforts ont permis la tenue de pourparlers à Stockholm en décembre 2018 et la conclusion d'un accord de cessez-le-feu dans la province d'Hodeïda. C'est dans cette province que se trouve le principal port du pays, par lequel transitent 85 % de l'aide alimentaire et sanitaire et 70 % des importations. Ces accords constituent une avancée majeure en vue d'une désescalade. Il s'agit maintenant d'engager une négociation politique globale et d'étendre le cessez-le-feu au reste du pays. La France continuera à appeler l'ensemble des parties à s'engager résolument sur la voie d'un règlement politique, et fera tout pour assister l'Envoyé spécial des Nations unies dans ses efforts de médiation.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Millienne](#)

Circonscription : Yvelines (9^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4243

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [26 décembre 2017](#), page 6639

Réponse publiée au JO le : [18 juin 2019](#), page 5615